



CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT 2020-2022)

AJUSTÉ

CHAPITRE 52

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
ET DES LIBERTES

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

RESUME	5
INTRODUCTION	7
1. CADRE STRATÉGIQUE DE PROGRAMMATION DU CHAPITRE	9
1.1. POLITIQUE SECTORIELLE	11
1.1.1. <i>Situation du secteur et évolution de la mise en oeuvre de la politique sectorielle</i>	11
1.1.2. <i>Contribution du chapitre dans l'attente des objectifs sectoriels</i>	12
1.2. CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES ET ACTIONS	13
1.2.1. <i>Cadre logique des programmes du chapitre 52 - Commission nationale des droits de l'homme et des libertés</i>	13
1.2.2. <i>Cadre logique des actions par programme</i>	14
2. APERÇU DU BILAN FINANCIER	19
2.1. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES PAR PROGRAMMES ET ACTIONS	21
2.1.1. <i>Exécution financière des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl, par action</i>	21
2.1.2. <i>Exécution financière des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme, par action</i>	21
2.2. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES SUIVANT LES NATURES DE DEPENSE	21
2.2.1. <i>Exécution financière des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl, par nature de dépenses</i>	21
2.2.2. <i>Exécution financière des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme, par nature de dépenses</i>	21
2.3. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	21
2.3.1. <i>Difficultés rencontrées</i>	22
2.3.2. <i>Propositions de solutions</i>	22
3. PROGRAMMATION TRIENNALE (2020-2022) DES DÉPENSES	23
3.1. SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION (2020-2022) POUR L'ENSEMBLE DU CHAPITRE	25
3.1.1. <i>Programmation et contraintes budgétaires du CBMT (2020-2022)</i>	25
3.1.2. <i>Synthèse de programmation triennale (2020-2022) du chapitre par programme (AE,CP)</i>	25
3.1.3. <i>Synthèse de programmation triennale (2020-2022) du chapitre en ligne de référence et mesures nouvelles</i>	26
3.2. DETAILS DE LA PROGRAMMATION (2020-2022) PAR PROGRAMME	26
3.2.1. <i>Détail de la programmation pour le programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl</i>	26
3.2.2. <i>Détail de la programmation pour le programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme</i>	27
4. ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE (2020-2022) DES DÉPENSES	29

4.1.	PROJETS BENEFICIANT D'AE PLURIANNUELLES (AEP)	31
4.2.	PROJETS A FINANCEMENTS EXTERIEURS (FINEX)	31
4.3.	GRANDS PROJETS	31
4.4.	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS	32
4.5.	RESSOURCES PROGRAMMEES AU PROFIT DES CTD	32
4.6.	POINT SUR LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION	33
4.7.	INTERVENTIONS PRIORITAIRES	34
	ANNEXES	
1 -	MATRICE DU CADRE LOGIQUE	37
2 -	MÉMO DE PROGRAMMATION FINANCIERE (2020-2022)	41

RESUME

Comme cela est d'usage, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) a préparé ses projections pour les années 2020-2022, conformément à la logique du budget programme adopté par l'Etat.

Le présent «CDMT» est divisé en quatre points :

- le premier rappelle le cadre stratégique de la CNDHL
- le deuxième porte sur l'aperçu du bilan financier
- le troisième précise la programmation triennale (2020-2022) des dépenses
 - o programme I : Promotion et protection des droits de l'homme
 - o programme II : Gouvernance et appui institutionnel
- le quatrième présente les aspects spécifiques de la programmation triennale (2020-2022) des dépenses.

INTRODUCTION

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est le cadre de référence de la politique gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de la coopération en matière de développement, pour la première décennie de la Vision du développement à long terme du pays à l'horizon 2035 : « **Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ».

Pour atteindre les objectifs de cette Vision de développement et notamment ceux du DSCE qui nous interpellent actuellement, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) a un rôle prépondérant à jouer à savoir : **consolider le dispositif national de promotion et de protection des droits humains à travers le renforcement de ses compétences et de ses moyens d'actions et la structuration de la société civile en matière des droits de l'homme et des libertés fondamentales.**

Au plan stratégique, les efforts sont axés sur les mécanismes susceptibles d'assurer une vulgarisation efficiente des droits de l'homme auprès des populations de l'ensemble des Régions du Cameroun, une protection efficace de ces dernières en terme de suivi régulier des violations enregistrées, y compris le contrôle périodique des conditions de détention, l'objectif dans ce cas étant de contribuer au respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté au Cameroun. Un autre axe stratégique intègre le développement de mécanismes d'interaction avec les différentes administrations publiques et avec la société civile en vue de la prise en compte et du respect des dispositions des instruments nationaux, régionaux et internationaux en matière des droits de l'homme.

Avec l'adoption de la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques dont l'application intégrale a instituée la notion de Budget Programme, la réforme des finances publiques a connu un saut qualitatif majeur au Cameroun. Aux termes de cette loi, le budget de l'Etat est élaboré et exécuté dans le cadre des programmes traduisant des politiques publiques nationales dans divers secteurs de la vie de l'Etat. Ces programmes sont déclinés en objectifs assortis d'indicateurs de résultats et de ressources publiques. Ainsi, à partir de l'exercice 2013, la loi des Finances, comporte l'ensemble des programmes concourant à la réalisation des objectifs de développement économique, social et culturel du pays, la finalité étant le renforcement des liens entre le budget et les stratégies nationales, sectorielles, ministérielles et institutionnelles, afin d'améliorer l'allocation des ressources et la qualité de la dépense pour mieux répondre aux attentes des populations et impulser le développement du Pays.

Au niveau institutionnel, l'allocation des ressources se fait à travers le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) qui est l'outil interne de programmation pluriannuelle des dépenses publiques. La CNDHL n'échappe pas à cette donne. Son CDMT permet d'établir une plus grande cohérence entre les stratégies sectorielles et les contraintes budgétaires. Il convient de relever à cet égard que depuis 2006, date d'entrée effective en activité de la CNDHL, cette institution soumet régulièrement au Chef du Gouvernement, des propositions relatives au montant de la dotation budgétaire qu'elle juge en adéquation avec ses besoins de fonctionnement et d'investissement, lesquels besoins sont alignés sur son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme.

Dans cet ordre d'idées, le présent CDMT est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de trois milliards cent quarante-huit millions cent soixante-dix-huit mille (3.148.178.000) francs CFA. Il prend en compte la dotation de deux milliards huit cent quatre-vingt-huit mille trois cent vingt et un mille (2.888.320.2500) francs CFA attendue de

l'Etat, soit un milliard neuf cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent soixante-huit mille (1.984.968.000) francs CFA pour l'investissement, neuf cent trois millions trois cent cinquante-trois mille (903.353.000) Francs CFA pour le fonctionnement et deux cent cinquante-neuf millions huit cent cinquante-sept mille (259.857.000) francs CFA à rechercher auprès des partenaires.

Ce cadrage reflète mieux les préoccupations constantes auxquelles l'institution doit faire face, en droite ligne de ses missions, notamment l'amélioration de ses réalisations et de son efficacité. Les axes pour y parvenir intègrent :

- la poursuite du projet de construction de l'immeuble siège de la CNDHL et sa réalisation sur 3 ans au moins ;
- le raffermisssement de la couverture territoriale de l'institution, se traduisant par une action de protection des droits de l'homme plus globale et plus visible, à travers des descentes sur le terrain et des visites des lieux de détention plus régulières, des investigations et enquêtes plus promptes sur les cas de violations présumées des droits de l'homme sur tout le territoire national ;
- le renforcement de la culture des droits de l'homme au Cameroun à travers la vulgarisation des textes et instruments relatifs aux droits de l'homme, la sensibilisation des cibles sur des thématiques variées intéressant toutes les couches sociales, avec un accent particulier sur les thématiques préoccupantes et d'actualité, de manière à assurer, entre autres, le respect des engagements internationaux pris par l'Etat ;
- le renforcement des ressources humaines et matérielles pour appuyer et faciliter l'accomplissement des missions de l'institution, ainsi que sa restructuration en vue de son maintien au statut « A » de l'Alliance Globale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GANHRI), lequel statut confère à la CNDHL la qualité de membre votant, lui permettant ainsi, et partant à l'Etat du Cameroun, d'intervenir dans la prise de décision sur les enjeux et défis majeurs concernant les droits de l'homme au niveau continental et dans le monde ;
- la consolidation de la coopération avec les organismes internationaux et du partenariat avec Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant dans le domaine des droits de l'homme.

Le présent «CDMT» est divisé en quatre points :

- le premier rappelle le cadre stratégique de la CNDHL
- le deuxième porte sur l'aperçu du bilan financier
- le troisième précise la programmation triennale (2020-2022) des dépenses
- le quatrième présente les aspects spécifiques de la programmation triennale (2020-2022) des dépenses.

1.

**CADRE STRATÉGIQUE DE
PROGRAMMATION DU CHAPITRE**

1.1. POLITIQUE SECTORIELLE

Les développements qui suivent mettent l'accent sur les choix stratégiques de la CNDHL en relation avec la stratégie nationale (DSCE), les programmes qui en découlent et leurs objectifs assortis d'indicateurs et des cibles annualisés.

1.1.1. Situation du secteur et évolution de la mise en œuvre de la politique sectorielle

La promotion et la protection des droits de l'homme intègrent la vision de développement rappelée dans le DSCE et matérialisée dans le Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (PANPPDH) : La transversalité des activités des droits de l'homme et le souci de leur mise en œuvre cohérente par les administrations sectorielles constituent un levier de bonne gouvernance et du renforcement de l'Etat de droit ainsi qu'un facteur déterminant de l'amélioration de l'environnement des affaires.

S'agissant du renforcement de l'Etat de droit, le Préambule de la Constitution du 2 juin 1972 modifiée par les lois n° 96/6 du 18 janvier 1996 et n°2008/001 du 14 avril 2008 reconnaît aux citoyens camerounais un ensemble de droits et de libertés dont l'Etat s'engage à garantir l'exercice et la jouissance à travers :

- l'existence d'un cadre juridique qui promeut le respect des droits humains, la justice sociale, la protection des personnes et des biens ;
- l'existence d'un système juridictionnel indépendant et apte à assurer l'application cohérente et uniforme de la loi ;
- l'existence d'une institution nationale indépendante de promotion et de protection des droits de l'homme, conforme aux Principes de Paris ;
- le respect de la dignité humaine perçue comme une qualité sacrée qui permet d'affirmer l'égalité de tous les êtres humains, principe universellement proclamé permettant d'abolir les discriminations et les préférences de toute nature.

La promotion de la gouvernance renvoie à une utilisation efficace et efficiente du potentiel et des différentes ressources disponibles et contribuent au rayonnement intérieur et extérieur de l'image du pays. Elle est l'un des principaux défis que le Cameroun doit relever dans le cadre de la réalisation de sa vision d'être un pays émergent, démocratique et uni dans la diversité à l'horizon 2035. Elle constitue un sujet de préoccupation des autorités camerounaises, au plus haut niveau.

La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice, de la paix et du développement. Le respect des droits de l'homme est donc un facteur déterminant de la paix, de la stabilité sociale et du développement.

Tout ce qui précède est d'une importance d'autant plus capitale au regard du contexte national actuel, marqué par des crises sécuritaires et socio-politiques qui pourraient trouver un début de solution à travers une meilleure prise en compte des droits de l'homme. La planification actuelle répond à cette préoccupation dans

la mesure où les droits de l'homme constituent un pilier de la paix.

■ 1.1.2. Contribution du chapitre dans l'attente des objectifs sectoriels

Les missions spécifiques qui ont été assignées à la CNDHL dans la loi n°2004/016 du 22 juillet 2004 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés sont : la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés.

A ce titre, elle :

- reçoit toutes dénonciations portant sur les cas de violation des droits de l'homme et des libertés ;
- diligente toutes les enquêtes et procède à toutes investigations nécessaires sur les cas de violation des droits de l'homme et des libertés et en fait rapport au Président de la République ;
- saisit toutes autorités des cas de violation des droits de l'homme et des libertés ;
- procède, en tant que de besoin, aux visites des établissements pénitentiaires, des commissariats de police et des brigades de gendarmerie, en présence du Procureur de la République ou de son représentant. Ces visites peuvent donner lieu à la rédaction d'un rapport adressé aux autorités compétentes ;
- étudie toutes questions se rapportant à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés ;
- propose aux pouvoirs publics les mesures à prendre dans le domaine des droits de l'homme et des libertés ;
- vulgarise par tous les moyens, les instruments relatifs aux droits de l'homme et aux libertés et veille au développement d'une culture des droits de l'homme au sein du public : par l'enseignement, l'information et l'organisation des conférences et séminaires ;
- assure la liaison, le cas échéant, avec les organisations non-gouvernementales qui œuvrent pour la protection et la promotion des droits de l'homme ;
- recueille et diffuse la documentation internationale relative aux droits de l'homme et aux libertés ;
- entretient, le cas échéant, toutes relations avec l'Organisation des Nations Unies, les Organisations Internationales, Comités ou associations étrangères poursuivant des buts similaires. Elle en informe le Ministre chargé des Relations Extérieures.

Par ailleurs, dans l'optique d'améliorer l'environnement socio-politique du Cameroun et afin de rétablir la confiance et la sérénité des citoyens et des investisseurs, les autorités entendent œuvrer en vue : (i) de l'amélioration du système électoral ; (ii) de l'amélioration de l'accès et de la qualité du service de la justice ; (iii) de la consolidation du dispositif national de promotion et de protection des droits humains ; et (iv) du renforcement du maintien de l'ordre, la sécurité aux frontières, et la protection civile.

Les actions et mesures de la CNDHL viseront principalement à développer une culture des droits de l'homme au Cameroun, œuvrer en vue de la révision de sa loi organique, assurer la protection et la défense des droits de l'homme ; veiller à l'implantation progressive de ses antennes opérationnelles au niveau des Régions et des Départements, telle que prévue par le Programme National de Gouvernance, à la construction de son immeuble Siège et l'équipement de certains services, contribuer enfin au développement qualitatif et quantitatif de ses ressources humaines.

A partir de ces axes et eu égard aux contraintes budgétaires, la CNDHL a élaboré sa stratégie, dans laquelle sont définis les programmes et les actions qui concourent à l'atteinte des objectifs clairement énumérés.

■ 1.2. CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES ET ACTIONS

Pour l'atteinte de ses objectifs, la CNDHL met en œuvre depuis l'exercice budgétaire 2016, les deux programmes ci-dessous définis en adéquation avec les axes stratégiques du DSCE ci-dessus qui ont permis de définir les objectifs suivants dans la stratégie de consolidation du dispositif de promotion et de protection des droits humains au niveau de la CNDHL :

- améliorer la connaissance des droits de l'homme
- assurer la défense et le respect des droits de l'homme
- contrôler les conditions de détention et agir en vue de la réinsertion sociale des détenus
- contrôler les conditions de travail et la jouissance des droits des populations locales sur le site des projets structurants et des grandes entreprises
- développer qualitativement et quantitativement les ressources humaines de l'institution.

Ø **Programme 1 : Promotion et protection des droits de l'homme** qui englobe les actions menées par l'Institution en droite ligne de ses missions, c'est-à-dire en matière de sensibilisation, vulgarisation, éducation aux droits de l'homme et de prévention des violations des droits de l'homme.

Action 01 : Promotion des droits de l'homme

Action 02 : Protection des droits de l'homme

Ø **Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel** qui comporte les actions visant à améliorer la coordination des services et la mise en œuvre adéquate des programmes.

Action 01 : Coordination et suivi des activités de la structure

Action 02 : Amélioration du cadre de travail

Action 03 : Développement des ressources humaines

Action 04 : Gestion financière et budgétaire

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique, ces 02 programmes.

■ 1.2.1. Cadre logique des programmes du chapitre 52 - Commission nationale des droits de l'homme et des libertés

Pour l'atteinte de ses objectifs, la CNDHL met en œuvre depuis l'exercice budgétaire 2016, les deux programmes ci-dessous définis en adéquation avec les axes stratégiques du DSCE ci-dessus qui ont permis de définir les objectifs suivants dans la stratégie de consolidation du dispositif de promotion et de protection des droits humains au niveau de la CNDHL :

- améliorer la connaissance des droits de l'homme
- assurer la défense et le respect des droits de l'homme
- contrôler les conditions de détention et agir en vue de la réinsertion sociale des détenus
- contrôler les conditions de travail et la jouissance des droits des populations locales sur le site des projets structurants et des grandes entreprises
- développer qualitativement et quantitativement les ressources humaines de l'institution.

Ø **Programme 1 : Promotion et protection des droits de l'homme** qui englobe les actions menées par l'Institution en droite ligne de ses missions, c'est-à-dire en matière de sensibilisation, vulgarisation, éducation aux droits de l'homme et de prévention des violations

des droits de l'homme.

Action 01 : Promotion des droits de l'homme

Action 02 : Protection des droits de l'homme

Ø **Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel** qui comporte les actions visant à améliorer la coordination des services et la mise en œuvre adéquate des programmes.

Action 01 : Coordination et suivi des activités de la structure

Action 02 : Amélioration du cadre de travail

Action 03 : Développement des ressources humaines

Action 04 : Gestion financière et budgétaire

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique, ces 02 programmes.

TABLEAU.1: Cadre logique des programmes du chapitre

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE		
					2018	2019	2020	2021	2022
PROGRAMME 646 COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL	Assurer le respect des droits des citoyens	Nombre d'interventions de la CNDHL	nb	Comptes administratifs et de gestion	40	80	60	60	60
PROGRAMME 647 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer la connaissance et la défense des droits de l'Homme	Pourcentage des cibles touchées par les activités de promotion et de protection réalisées	%	Fiches de présence aux activités	70	80	100	100	100

■ 1.2.2. Cadre logique des actions par programme

■ 1.2.2.1. Cadre logique du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl

a. Présentation du programme

Le programme sera apprécié dans sa mise en œuvre par le « nombre d'interventions de la CNDHL ». L'atteinte de cet objectif passera par la mise sur pied d'un ensemble d'actions prenant en compte les activités menées par les structures responsables de la gestion administrative et financière.

b. Stratégie programme

La stratégie du programme Coordination et pilotage de la CNDHL consistera à s'assurer de la disponibilité des ressources financières, matérielles et humaines pour le fonctionnement optimal de l'institution dans la mise en œuvre de ses missions de promotion et de protection des droits de l'homme. Il s'agit d'un programme support qui aura pour mission la mobilisation et la mise à disposition des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre du programme de Promotion et de Protection.

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les actions ci-après devront être mis en œuvre :

c. Présentation des actions

ACTION 01: GESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES

ACTION 02: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE

L'objectif poursuivi par l'action Coordination et suivi des activités de la structure est de : « s'assurer du bon fonctionnement de toutes les structures de la CNDHL ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « nombre de rapports et politique générale de la structure ».

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mis en uvre :

- Coordination des activités des services de la CNDHL ;
- Suivi des activités des services de la CNDHL.

ACTION 03: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

L'objectif poursuivi par l'action d'Amélioration du cadre de travail est de : « doter les services des infrastructures et équipements adéquats ».

L'action sera appréciée dans sa mise en uvre par le « Nombre de structures construites équipés et réaménagés ».

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mis en uvre :

- Elaboration et mise en uvre d'un plan de développement des infrastructures de la CNDHL ;
- Elaboration et mise en uvre d'un plan d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CNDHL

ACTION 04: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

L'objectif poursuivi par l'action de développement des ressources humaines est de : « Renforcer qualitativement et quantitativement les effectifs de la CNDHL ».

L'action sera appréciée dans sa mise en uvre par le « nombre de personnels recrutés et formés ».

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mis en uvre :

- Recrutement et développement des ressources humaines de la CNDHL ;
- Gestion des carrières des personnels de la CNDHL ;
- Appui à l'action sociale et aux interventions ponctuelles.

ACTION 05: GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE

L'objectif poursuivi par l'action de Gestion financière et budgétaire est de : « doter la structure des biens et services nécessaires à son fonctionnement ».

L'action sera appréciée dans sa mise en uvre par le « taux d'exécution des activités réalisées ».

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mis en uvre :

- Planification, coordination et suivi des questions budgétaires ;
- Elaboration des documents budgétaires.

TABLEAU.2: Cadre logique du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE		
					2018	2019	2020	2021	2022
PROGRAMME 646 COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL	Assurer le respect des droits des citoyens	Nombre d'interventions de la CNDHL	nb	Comptes administratif et de gestion	40	80	60	60	60
ACTION 01 GESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	Accroître les interventions dans le règlement des litiges concernant les droits de l'homme								
ACTION 02 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Nombre de rapports et politique générale de la structure	nb	Rapports de réunions	5	33	56	56	56

ACTION 03 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Nombre de structures construites équipés et réaménagés	nb	Procès-verbal de réception	1	2	2	3	1
ACTION 04 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Renforcer qualitativement et quantitativement les effectifs de la CNDHL	Nombre de personnels recrutés et formés	nb	Procès-verbal de recrutement	5	3	13	9	
ACTION 05 GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE	Doter la structure des biens et services nécessaire à son fonctionnement	Taux d'exécution des activités réalisées	%	Compte d'Emploi	86	90	95	95	95

1.2.2.2. Cadre logique du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme

a. Présentation du programme

L'objectif poursuivi par le programme Promotion et protection des droits de l'homme est de : « Améliorer la connaissance et la défense des droits de l'homme ».

Le programme sera apprécié dans sa mise en œuvre par le « pourcentage de cible touchée par les activités de promotion et de protection réalisées ». L'atteinte de cet objectif passera par la mise sur pied d'un ensemble d'actions prenant en compte les activités de la structure responsable de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

b. Stratégie programme

La stratégie du programme Promotion et protection des droits de l'homme consistera à mettre en œuvre les orientations du Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme au Cameroun à travers l'organisation des campagnes de sensibilisation, des Ateliers de formation, des recherches et études en droits de l'homme, le monitoring des lieux de détention et le traitement des requêtes.

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les actions ci-après devront être mis en œuvre.

c. Présentation des actions

ACTION 01: PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

L'objectif poursuivi par l'action Promotion des droits de l'homme est de : « Améliorer la connaissance des droits de l'homme par les cibles des activités ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « Pourcentage de cibles touchées par les activités de promotion et de protection réalisées ».

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mis en œuvre :

- Renforcement des capacités des acteurs en droit de l'homme ;
- Sensibilisation des populations aux droits de l'homme ;
- Recherches, études et plaidoyer sur les droits de l'homme ;
- Education aux droits de l'homme.

ACTION 02: PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

L'objectif poursuivi par l'action Promotion des droits de l'homme est de : « Assurer la défense et le respect des droits de l'homme des cibles ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « d'allégations de violation des droits de l'homme identifiés ou enregistrés et traités ».

Pour le budget de l'exercice 2020, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mis en œuvre :

- Prévention des violations des droits de l'homme ;
- Diligence consécutives aux allégations de violation des droits de l'homme portées à la connaissance de la

CNDHL ;

·Elaboration, production et publication des rapports.

TABLEAU.3: Cadre logique du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE		
					2018	2019	2020	2021	2022
PROGRAMME 647 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer la connaissance et la défense des droits de l'Homme	Pourcentage des cibles touchées par les activités de promotion et de protection réalisées	%	Fiches de présence aux activités	70	80	100	100	100
ACTION 01 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer la connaissance des droits de l'Homme par les cibles des activités	Effectif des cibles touchées par les activités réalisées	nb	Rapports d'activités	1 300	1 500	1 400	1 400	1 400
ACTION 02 PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Assurer la défense et le respect des droits de l'Homme des cibles	Nombre d'allégations de violation des droits de l'homme identifiés ou enregistrés et traités	nb	Rapports d'activités	475	900	850	850	850

2.

APERÇU DU BILAN FINANCIER

- 2.1. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES PAR PROGRAMMES ET ACTIONS
- 2.1.1. Exécution financière des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl, par action

TABLEAU.4: Exécution financière des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl

PROGRAMME 646	2018			2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - GESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	1 155 000	915 000	79,22 %	0	0	0,00 %
02 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE	0	0	0,00 %	644 800	322 400	50,00 %
03 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	0	0	0,00 %	64 128	0	0,00 %
04 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	0	0	0,00 %	159 000	79 500	50,00 %
TOTAL PROGRAMME 646	1 155 000	915 000	79,22 %	867 928	401 900	46,31 %

En Milliers de FCFA

- 2.1.2. Exécution financière des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme, par action

TABLEAU.5: Exécution financière des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme

PROGRAMME 647	2018			2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
TOTAL PROGRAMME 647						

En Milliers de FCFA

- 2.2. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES SUIVANT LES NATURES DE DEPENSE
- 2.2.1. Exécution financière des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl, par nature de dépenses

TABLEAU.6: Exécution financière des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl, par action

PROGRAMME 646	2018			2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTIONNEMENT	915 000	915 000	100,00 %	803 800	401 900	50,00 %
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	159 000	159 000	100,00 %	159 000	79 500	50,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	756 000	756 000	100,00 %	644 800	322 400	50,00 %
INVESTISSEMENT	240 000	0	0,00 %	64 128	0	0,00 %
BIP RIO	240 000	0	0,00 %	64 128	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 646	1 155 000	915 000	79,22 %	867 928	401 900	46,31 %

En Milliers de FCFA

- 2.2.2. Exécution financière des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme, par nature de dépenses

TABLEAU.7: Exécution financière des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme, par action

PROGRAMME 647	2018			2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
TOTAL PROGRAMME 647						

En Milliers de FCFA

- 2.3. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

■ 2.3.1. Difficultés rencontrées

L'exécution du budget est confrontée à certaine réalité. Les difficultés rencontrées portent sur :

- 1- L'insuffisance des dotations qui conduit à répartir de façon saupoudrée les crédits ;
- 2- La fourchette des quotas budgétaires constitue de temps en temps un facteur l'exécuter du budget conformément aux prévisions arrêtées ;
- 3- Le non déploiement de l'application PROBMIS.

■ 2.3.2. Propositions de solutions

Augmentation de l'enveloppe budgétaire ;
Elargissement des quotas budgétaires ;
Déploiement de l'application PROBMIS

3.

**PROGRAMMATION TRIENNALE
(2020-2022) DES DÉPENSES**

3.1. SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION (2020-2022) POUR L'ENSEMBLE DU CHAPITRE

3.1.1. Programmation et contraintes budgétaires du CBMT (2020-2022)

TABLEAU.8: Contraintes budgétaires du chapitre

En Milliers de FCFA

	LF 2019	ECART ENTRE CBMT et CDMT 2020-2022								
		2020			2021			2022		
		CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)
SALAIRES	0	0	60 000	60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	60 000
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	159 000	160 000	657 797	497 797	160 000	657 797	497 797	162 000	657 896	495 896
BOURSES ET STAGES	0	0	13 650	13 650	0	13 650	13 650	0	13 650	13 650
AUTRES BIENS ET SERVICES	644 800	646 000	1 286 411	640 411	669 000	1 286 411	617 411	691 000	1 279 411	588 411
TOTAL FONCTIONNEMENT	803 800	806 000	2 017 858	1 211 858	829 000	2 017 858	1 188 858	853 000	2 010 957	1 157 957
BIP RIO	64 128	250 000		-250 000	273 400		-273 400	345 700		-345 700
FINEX	0	0		0	0		0	0		0
PLAN D'URGENCE	0	0		0	0		0	0		0
C2D INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
CAN	0	0		0	0		0	0		0
TOTAL INVESTISSEMENT	64 128	250 000		-250 000	273 400		-273 400	345 700		-345 700
TOTAL	867 928	1 056 000	2 017 858	961 858	1 102 400	2 017 858	915 458	1 198 700	2 010 957	812 257

*(Ecart = CDMT - CBMT)

3.1.2. Synthèse de programmation triennale (2020-2022) du chapitre par programme (AE,CP)

TABLEAU.9: Synthèse de la programmation des dépenses par programme

En Milliers de FCFA

Programme	LF 2019		2020		2021		2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
646 - COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL	867 928	867 928	1 475 831	1 475 831	1 475 831	1 475 831	1 468 930	1 468 930
647 - PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME			542 027	542 027	542 027	542 027	542 027	542 027
Total	867 928	867 928	2 017 858	2 017 858	2 017 858	2 017 858	2 010 957	2 010 957

3.1.3. Synthèse de programmation triennale (2020-2022) du chapitre en ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.10: Synthèse de la programmation des dépenses par programme en ligne de référence et mesure nouvelle

En Milliers de FCFA

	LF 2019	2020			2021			2022		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
FONCTIONNEMENT		482 118	1 535 740	2 017 858	482 118	1 535 740	2 017 858	482 218	1 528 739	2 010 957
SALAIRES		60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	60 000	0	60 000
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		422 118	235 679	657 797	422 118	235 679	657 797	422 218	235 678	657 896
BOURSES ET STAGES		0	13 650	13 650	0	13 650	13 650	0	13 650	13 650
AUTRES BIENS ET SERVICES		0	1 286 411	1 286 411	0	1 286 411	1 286 411	0	1 279 411	1 279 411
INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
CAN				0			0			0
Total		482 118	1 535 740	2 017 858	482 118	1 535 740	2 017 858	482 218	1 528 739	2 010 957

3.2. DETAILS DE LA PROGRAMMATION (2020-2022) PAR PROGRAMME

3.2.1. Detail de la programmation pour le programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl

3.2.1.1 Programmation des dépenses par nature de dépenses, ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.11: Programmation des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

En Milliers de FCFA

PROGRAMME 646	LF 2019	2020			2021			2022		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
FONCTIONNEMENT		482 118	993 713	1 475 831	482 118	993 713	1 475 831	482 218	986 712	1 468 930
SALAIRES		60 000	0	60 000	60 000	0	60 000	60 000	0	60 000
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		422 118	235 679	657 797	422 118	235 679	657 797	422 218	235 678	657 896
BOURSES ET STAGES		0	13 650	13 650	0	13 650	13 650	0	13 650	13 650
AUTRES BIENS ET SERVICES		0	744 384	744 384	0	744 384	744 384	0	737 384	737 384
INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
CAN				0			0			0
Total		482 118	993 713	1 475 831	482 118	993 713	1 475 831	482 218	986 712	1 468 930

3.2.1.2 Programmation des dépenses par action et activités

TABLEAU.12: Programmation des dépenses du programme 646 - Coordination et pilotage de la cndhl par actions et activités

En Milliers de FCFA

PROGRAMME 646	LF 2019	2020			2021			2022		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
ACTION 01 - GESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES				0			0			0
null - null				0			0			0
ACTION 02 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE			677 964	677 964		677 964	677 964		670 964	670 964
5264602A003 - Coordination des activités des services de la CNDHL			70 000	70 000		70 000	70 000		70 000	70 000
5264602A004 - Suivi des activités des services de la CNDHL			607 964	607 964		607 964	607 964		600 964	600 964
ACTION 03 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL				0			0			0
5264603A007 - Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures de la CNDHL				0			0			0
5264603A008 - Elaboration d'un plan d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CNDHL				0			0			0
ACTION 04 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		482 118	284 329	766 447	482 118	284 329	766 447	482 218	284 328	766 546
5264604A001 - Recrutement et développement des ressources humaines		60 000	13 650	73 650	60 000	13 650	73 650	60 000	13 650	73 650
5264604A002 - Gestion des carrières des personnels		422 118	225 679	647 797	422 118	225 679	647 797	422 218	225 678	647 896
5264604A003 - Appui à l'action sociale et aux interventions ponctuelles			45 000	45 000		45 000	45 000		45 000	45 000
ACTION 05 - GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE			13 920	13 920		13 920	13 920		13 920	13 920
5264605A001 - Elaboration des documents budgétaires			13 920	13 920		13 920	13 920		13 920	13 920
Total		482 118	976 213	1 458 331	482 118	976 213	1 458 331	482 218	969 212	1 451 430

3.2.2. Detail de la programmation pour le programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme

3.2.2.1 Programmation des dépenses par nature de dépenses, ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.13: Programmation des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

En Milliers de FCFA

PROGRAMME 647	LF 2019	2020			2021			2022		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
FONCTIONNEMENT			542 027	542 027		542 027	542 027		542 027	542 027
SALAIRES				0			0			0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL				0			0			0
BOURSES ET STAGES				0			0			0
AUTRES BIENS ET SERVICES			542 027	542 027		542 027	542 027		542 027	542 027
INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN DURGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
CAN				0			0			0
Total			542 027	542 027		542 027	542 027		542 027	542 027

3.2.2.2 Programmation des dépenses par action et activités

TABLEAU.14: Programmation des dépenses du programme 647 - Promotion et protection des droits de l'homme par actions et activités

En Milliers de FCFA

PROGRAMME 647	LF 2019	2020			2021			2022		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
ACTION 01 - PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME			385 677	385 677		385 677	385 677		385 677	385 677
5264701A001 - Sensibilisation des populations aux droits de l'homme			205 500	205 500		205 500	205 500		205 500	205 500
5264701A002 - Renforcement des capacités des acteurs en droits de l'homme			102 600	102 600		102 600	102 600		102 600	102 600
5264701A003 - Recherches, études et plaidoyer sur les droits de l'homme			20 300	20 300		20 300	20 300		20 300	20 300
5264701A004 - Education aux droits de l'homme			57 277	57 277		57 277	57 277		57 277	57 277
ACTION 02 - PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME			161 850	161 850		161 850	161 850		161 850	161 850
5264702A001 - Prévention des violations des droits de l'homme			119 400	119 400		119 400	119 400		119 400	119 400
5264702A002 - Diligences consécutives aux allégations de violation des droits de l'homme portées à la connaissance de la CNDHL			28 000	28 000		28 000	28 000		28 000	28 000
5264702A003 - Elaboration, production et publication des rapports			14 450	14 450		14 450	14 450		14 450	14 450
Total			547 527	547 527		547 527	547 527		547 527	547 527

4.

**ASPECTS SPECIFIQUES DE LA
PROGRAMMATION TRIENNALE
(2020-2022) DES DÉPENSES**

4.1. PROJETS BENEFICIANT D'AE PLURIANNUELLES (AEP)

TABLEAU.15: Programmation des dépenses des projets bénéficiant des AEP

En Milliers de FCEA

Intitulé des projets	Coût total	Montant de l'AE accordée	Année d'ouverture de l'AE	Montant du contrat signé (y compris les	Crédits antérieurs à 2019	Montant exécuté en 2019	2020		2021		2022		Reste à financer	
							AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
-														
Total														

4.2. PROJETS A FINANCEMENTS EXTERIEURS (FINEX)

TABLEAU.16: Programmation des dépenses des projets bénéficiant des FINEX

En Milliers de FCEA

Intitulé des projets	Bailleur	Coût total	2018			2019			2020		2021		2022		Reste à financer	
			Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
-																
Total																

4.3. GRANDS PROJETS

TABLEAU.17: Programmation des dépenses des grands projets

En Milliers de FCEA

Intitulé des projets	Coût total	Montant exécuté en 2019	2018			2019			2020		2021		2022		Reste à financer	
			Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
-																
Total																

4.4. SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS**TABLEAU.18: Programmation des subventions destinées aux établissements publics**

Etablissements publics	En Milliers de FCFA			Coût total
	2020	2021	2022	
-				
-				
Total				

4.5. RESSOURCES PROGRAMMEES AU PROFIT DES CTD**TABLEAU.19: Programmation des ressources transférées aux CTD**

Collectivités territoriales	En Milliers de FCFA			Coût total
	2020	2021	2022	
-				
-				
Total				

■ 4.6. POINT SUR LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

■ 4.7. INTERVENTIONS PRIORITAIRES

ANNEXE 1

MATRICE DU CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES

MATRICE DU CADRE LOGIQUE DE PROGRAMME
CHAPITRE 52 - COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES

Intitulé	Libellé de l'objectif	Indicateur	Source de vérification	Réalisation 2018	Estimation 2019	Valeurs cibles			Risque
						2020	2021	2022	
PROGRAMME 646 COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL	Assurer le respect des droits des citoyens	Nombre d'interventions de la CNDHL	Comptes administratif et de gestion	40,00	80,00	60,00	60,00	60,00	
ACTION 01 GESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES	Accroître les interventions dans le règlement des litiges concernant les droits de l'homme								
ACTION 02 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Nombre de rapports et politique générale de la structure	Rapports de réunions	5,00	33,00	56,00	56,00	56,00	
5264602A003 Coordination des activités des services de la CNDHL	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures de la CNDHL								
5264602A004 Suivi des activités des services de la CNDHL									
ACTION 03 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Nombre de structures construites équipés et réaménagés	Procès-verbal de réception	1,00	2,00	2,00	3,00	1,00	
5264603A007 Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures de la CNDHL									
5264603A008 Elaboration d'un plan d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CNDHL									
ACTION 04 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Renforcer qualitativement et quantitativement les effectifs de la CNDHL	Nombre de personnels recrutés et formés	Procès-verbal de recrutement	5,00	3,00	13,00	9,00		
5264604A001 Recrutement et développement des ressources humaines	Renforcer qualitativement et quantitativement les effectifs de la CNDHL								
5264604A002 Gestion des carrières des personnels	Assurer le paiement des salaires, indemnités autres avantages liés aux et personnels de la CNDHL								
5264604A003 Appui à l'action sociale et aux interventions ponctuelles	Contribuer à des œuvres sociales								
ACTION 05 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	Doter la structure des biens et services nécessaire à son fonctionnement	Taux d'exécution des activités réalisées	Compte d'Emploi	86,00	90,00	95,00	95,00	95,00	
5264605A001 Elaboration des documents budgétaires	planification, coordination et suivi de la mise en œuvre du budget								
PROGRAMME 647 PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer la connaissance et la défense des droits de l'Homme	Pourcentage des cibles touchées par les activités de promotion et de protection réalisées	Fiches de présence aux activités	70,00	80,00	100,00	100,00	100,00	
ACTION 01 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer la connaissance des droits de l'Homme par les cibles des activités	Effectif des cibles touchées par les activités réalisées	Rapports d'activités	1 300,00	1 500,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00	
5264701A001 Sensibilisation des populations aux droits de l'homme	Améliorer la connaissance des droits de l'homme par les populations								
5264701A002 Renforcement des capacités des acteurs en droits de l'homme	Favoriser une meilleure appropriation des instruments et mécanismes des droits de l'homme par les acteurs								
5264701A003 Recherches, études et plaidoyer sur les droits de l'homme	Recueillir les données en vue du plaidoyer pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme								
5264701A004 Education aux droits de l'homme	Redynamiser le programme national d'éducation aux droits de l'homme en vue de sa systématisation								
ACTION 02 PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Assurer la défense et le respect des droits de l'Homme des cibles	Nombre d'allégations de violation des droits de l'homme identifiés ou enregistrés et traités	Rapports d'activités	475,00	900,00	850,00	850,00	850,00	
5264702A001 Prévention des violations des droits de l'homme	Contribuer au respect et à la défense des droits de l'homme								
5264702A002 Diligences consécutives aux allégations de violation des droits de l'homme portées à la connaissance de la CNDHL	Contribuer au respect et à la défense des droits de l'homme								
5264702A003 Elaboration, production et publication des rapports	Rendre compte de l'état des droits de l'homme au Cameroun (situation générale et sectorielle)								

ANNEXE 2

MÉMO DE PROGRAMMATION FINANCIERE (2020-2022)

MÉMO DE PROGRAMMATION FINANCIERE (2020-2022)

Période : 2020 - 2022

Chapitre 52 : 52 - COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES

Programme 646 : COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL

Action 02 : COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DE LA STRUCTURE

en milliers de FCFA

Tâches	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	AVANT 2019		LF 2019		2020			2021			2022		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
Activité 5264602A003 : Coordination des activités des services de la CNDHL																	
54A052F00037 - Fonctionnement du Cabinet du Président	30 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	30 000	30 000	MN	30 000	30 000	MN	30 000	30 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	30 000	30 000		30 000	30 000		30 000	30 000	
54A052F00038 - Fonctionnement du Cabinet Vice-président	10 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	10 000	10 000	MN	10 000	10 000	MN	10 000	10 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	10 000	10 000		10 000	10 000		10 000	10 000	
54A052F00039 - Fonctionnement du Cabinet Secrétaire Général	20 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	20 000	20 000	MN	20 000	20 000	MN	20 000	20 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	20 000	20 000		20 000	20 000		20 000	20 000	
54A052F00040 - Fonctionnement de la sous commission n°1	2 500	F	VISA	SC	0	0	0	0	20 000	20 000	MN	20 000	20 000	MN	20 000	20 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	20 000	20 000		20 000	20 000		20 000	20 000	
54A052F00041 - Fonctionnement de la sous commission n°2	2 500	F	VISA	SC	0	0	0	0	2 500	2 500	MN	2 500	2 500	MN	2 500	2 500	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	2 500	2 500		2 500	2 500		2 500	2 500	
54A052F00042 - Fonctionnement de la sous commission n°3	2 500	F	VISA	SC	0	0	0	0	2 500	2 500	MN	2 500	2 500	MN	2 500	2 500	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	2 500	2 500		2 500	2 500		2 500	2 500	
54A052F00043 - Fonctionnement de la sous commission n°4	2 500	F	VISA	SC	0	0	0	0	2 500	2 500	MN	2 500	2 500	MN	2 500	2 500	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	2 500	2 500		2 500	2 500		2 500	2 500	
TOTAL Activité 5264602A003	70 000				0	0	0	0	87 500	87 500		87 500	87 500		87 500	87 500	
Activité 5264602A004 : Suivi des activités des services de la CNDHL																	
54A052F00044 - Gestion et suivi des dépenses liées à la consommation d'eau, d'électricité, du téléphone, d'image télé, charges locatives, entretien et carburant Groupe électrogène	371 470	F	VISA	SC	0	0	0	0	371 470	371 470	MN	371 470	371 470	MN	371 470	371 470	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	371 470	371 470		371 470	371 470		371 470	371 470	
54A052F00045 - Organisation des cérémonies et présentation des vœux	5 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	5 000	5 000	MN	5 000	5 000	MN	5 000	5 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	5 000	5 000		5 000	5 000		5 000	5 000	
54A052F00046 - Confection et acquisition des pagnes à l'occasion des journées commémoratives	5 500	F	VISA	SC	0	0	0	0	5 500	5 500	MN	5 500	5 500	MN	5 500	5 500	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	5 500	5 500		5 500	5 500		5 500	5 500	
54A052F00047 - Tenue des sessions de la CNDHL	46 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	46 000	46 000	MN	46 000	46 000	MN	46 000	46 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	46 000	46 000		46 000	46 000		46 000	46 000	
54A052F00051 - cotisations annuelles aux organisations internationales	7 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	7 000	7 000	MN	7 000	7 000	MN	0	0	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	7 000	7 000		7 000	7 000		0	0	
54A052F00062 - Fonds de contrepartie PACEL	82 997	F	VISA	SC	0	0	0	0	82 997	82 997	MN	82 997	82 997	MN	82 997	82 997	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	82 997	82 997		82 997	82 997		82 997	82 997	
54A052F00063 - cotisations annuelles aux organisations internationales	7 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	7 000	7 000	MN	7 000	7 000	MN	7 000	7 000	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	7 000	7 000		7 000	7 000		7 000	7 000	
54A052F00064 - Fonds de contrepartie PACEL	82 997	F	VISA	SC	0	0	0	0	82 997	82 997	MN	82 997	82 997	MN	82 997	82 997	MN
Autres biens et services					0	0	0	0	82 997	82 997		82 997	82 997		82 997	82 997	
TOTAL Activité 5264602A004	607 964				0	0	0	0	607 964	607 964		607 964	607 964		600 964	600 964	
TOTAL ACTION 02	677 964				0	0	0	0	695 464	695 464		695 464	695 464		688 464	688 464	

Programme 646 : COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL
Action 04 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

en milliers de FCFA

Tâches	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	AVANT 2019		LF 2019		2020			2021			2022		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
Activité 5264604A001 : Recrutement et développement des ressources humaines																	
54A052F00054 - Recrutement des ressources humaines	60 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	60 000	60 000	LR	60 000	60 000	LR	60 000	60 000	LR
<i>Salaires</i>					0	0	0	0	60 000	60 000		60 000	60 000		60 000	60 000	
54A052F00055 - Organisation et participation aux séminaires de formation	13 650	F	VISA	SC	0	0	0	0	13 650	13 650	MN	13 650	13 650	MN	13 650	13 650	MN
<i>Bourses et stages</i>					0	0	0	0	13 650	13 650		13 650	13 650		13 650	13 650	
TOTAL Activité 5264604A001	73 650				0	0	0	0	73 650	73 650		73 650	73 650		73 650	73 650	
Activité 5264604A002 : Gestion des carrières des personnels																	
54A052F00056 - Organisation des sessions paritaires d'avancement et de reclassement	21 366	F	VISA	SC	0	0	0	0	21 367	21 367	MN	21 367	21 367	MN	21 366	21 366	MN
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	21 367	21 367		21 367	21 367		21 366	21 366	
54A052F00057 - gestion des salaires	422 118	F	VISA	SC	0	0	0	0	422 118	422 118	LR	422 118	422 118	LR	422 218	422 218	LR
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	422 118	422 118		422 118	422 118		422 218	422 218	
54A052F00058 - Cotisations CNPS	77 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	77 000	77 000	MN	77 000	77 000	MN	77 000	77 000	MN
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	77 000	77 000		77 000	77 000		77 000	77 000	
54A052F00059 - Assurance	15 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	15 000	15 000	MN	15 000	15 000	MN	15 000	15 000	MN
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	15 000	15 000		15 000	15 000		15 000	15 000	
54A052F00060 - Indemnités des responsables	102 088	F	VISA	SC	0	0	0	0	102 088	102 088	MN	102 088	102 088	MN	102 088	102 088	MN
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	102 088	102 088		102 088	102 088		102 088	102 088	
54A052F00061 - Médailles et gratifications	10 244	F	VISA	SC	0	0	0	0	10 224	10 224	MN	10 224	10 224	MN	10 224	10 224	MN
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	10 224	10 224		10 224	10 224		10 224	10 224	
TOTAL Activité 5264604A002	647 816				0	0	0	0	647 797	647 797		647 797	647 797		647 896	647 896	
Activité 5264604A003 : Appui à l'action sociale et aux interventions ponctuelles																	
54A052F00049 - Actions sociales	45 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	45 000	45 000	MN	45 000	45 000	MN	45 000	45 000	MN
<i>Autres dépenses de personnel</i>					0	0	0	0	10 000	10 000		10 000	10 000		10 000	10 000	
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	35 000	35 000		35 000	35 000		35 000	35 000	
TOTAL Activité 5264604A003	45 000				0	0	0	0	45 000	45 000		45 000	45 000		45 000	45 000	
TOTAL ACTION 04	766 466				0	0	0	0	766 447	766 447		766 447	766 447		766 546	766 546	

Programme 646 : COORDINATION ET PILOTAGE DE LA CNDHL

Action 05 : GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE

en milliers de FCFA

Tâches	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	AVANT 2019		LF 2019		2020			2021			2022		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
Activité 5264605A001 : Elaboration des documents budgétaires																	
54A052F00052 - Fonctionnement des mécanismes financiers et techniques d'accompagnement dans l'élaboration du CDMT	9 920	F	VISA	SC	0	0	0	0	9 920	9 920	MN	9 920	9 920	MN	9 920	9 920	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	9 920	9 920		9 920	9 920		9 920	9 920	
54A052F00053 - Elaboration des comptes administratifs d'emploi et de gestion	4 000	F	VISA	SC	0	0	0	0	4 000	4 000	MN	4 000	4 000	MN	4 000	4 000	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	4 000	4 000		4 000	4 000		4 000	4 000	
TOTAL Activité 5264605A001	13 920				0	0	0	0	13 920	13 920		13 920	13 920		13 920	13 920	
TOTAL ACTION 05	13 920				0	0	0	0	13 920	13 920		13 920	13 920		13 920	13 920	
TOTAL PROGRAMME 646	1 458 350				0	0	0	0	1 475 831	1 475 831		1 475 831	1 475 831		1 468 930	1 468 930	

Programme 647 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Action 01 : PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

en milliers de FCFA

Tâches	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	AVANT 2019		LF 2019		2020			2021			2022		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
Activité 5264701A001 : Sensibilisation des populations aux droits de l'homme																	
54A052F00001 - Production des outils de sensibilisation	8 100	F	VISA		0	0	0	0	8 100	8 100	MN	8 100	8 100	MN	8 100	8 100	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	8 100	8 100		8 100	8 100		8 100	8 100	
54A052F00002 - Edition et distribution des Magazines Born Free	10 500	F	VISA		0	0	0	0	10 500	10 500	MN	10 500	10 500	MN	10 500	10 500	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	10 500	10 500		10 500	10 500		10 500	10 500	
54A052F00003 - Production et diffusion du programme radio Tribune des droits de l'homme	2 400	F	VISA		0	0	0	0	2 400	2 400	MN	2 400	2 400	MN	2 400	2 400	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	2 400	2 400		2 400	2 400		2 400	2 400	
54A052F00004 - : Journées commémoratives	198 000	F	VISA		0	0	0	0	180 000	180 000	MN	180 000	180 000	MN	180 000	180 000	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	180 000	180 000		180 000	180 000		180 000	180 000	
54A052F00005 - Appui aux OSC	4 500	F	VISA		0	0	0	0	4 500	4 500	MN	4 500	4 500	MN	4 500	4 500	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	4 500	4 500		4 500	4 500		4 500	4 500	
TOTAL Activité 5264701A001	223 500				0	0	0	0	205 500	205 500		205 500	205 500		205 500	205 500	
Activité 5264701A002 : Renforcement des capacités des acteurs en droits de l'homme																	
54A052F00006 - Ateliers de formation des membres et personnels de la CNDHL	20 000	F	VISA		0	0	0	0	20 000	20 000	MN	20 000	20 000	MN	20 000	20 000	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	20 000	20 000		20 000	20 000		20 000	20 000	
54A052F00007 - Ateliers de formation de la chaîne budgétaire de la CNDHL	1 500	F	VISA		0	0	0	0	1 500	1 500	MN	1 500	1 500	MN	1 500	1 500	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	1 500	1 500		1 500	1 500		1 500	1 500	
54A052F00008 - Ateliers de formation des autorités administratives et des leaders communautaires en droits de l'homme	81 100	F	VISA		0	0	0	0	81 100	81 100	MN	81 100	81 100	MN	81 100	81 100	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	81 100	81 100		81 100	81 100		81 100	81 100	
TOTAL Activité 5264701A002	102 600				0	0	0	0	102 600	102 600		102 600	102 600		102 600	102 600	
Activité 5264701A003 : Recherches, études et plaidoyer sur les droits de l'homme																	
54A052F00014 - Etudes sur les déplacements internes au Cameroun	19 700	F	VISA		0	0	0	0	19 700	19 700	MN	19 700	19 700	MN	19 700	19 700	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	19 700	19 700		19 700	19 700		19 700	19 700	
54A052F00015 - Spots de communication	600	F	VISA		0	0	0	0	600	600	MN	600	600	MN	600	600	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	600	600		600	600		600	600	
TOTAL Activité 5264701A003	20 300				0	0	0	0	20 300	20 300		20 300	20 300		20 300	20 300	
Activité 5264701A004 : Education aux droits de l'homme																	
54A052F00011 - Etudes de base	9 550	F	VISA		0	0	0	0	9 550	9 550	MN	9 550	9 550	MN	9 550	9 550	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	9 550	9 550		9 550	9 550		9 550	9 550	
54A052F00012 - Formation des acteurs de la chaîne éducative	42 227	F	VISA		0	0	0	0	42 227	42 227	MN	42 227	42 227	MN	42 227	42 227	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	42 227	42 227		42 227	42 227		42 227	42 227	
TOTAL Activité 5264701A004	51 777				0	0	0	0	51 777	51 777		51 777	51 777		51 777	51 777	
TOTAL ACTION 01	398 177				0	0	0	0	380 177	380 177		380 177	380 177		380 177	380 177	

Programme 647 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Action 02 : PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

en milliers de FCFA

Tâches	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	AVANT 2019		LF 2019		2020			2021			2022		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
Activité 5264702A001 : Prévention des violations des droits de l'homme																	
54A052F00016 - Monitoring des lieux de détention	43 000	F	VISA		0	0	0	0	43 000	43 000	MN	43 000	43 000	MN	43 000	43 000	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	43 000	43 000		43 000	43 000		43 000	43 000	
54A052F00017 - Visite des Unités de garde à vue	26 200	F	VISA		0	0	0	0	26 200	26 200	MN	26 200	26 200	MN	26 200	26 200	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	26 200	26 200		26 200	26 200		26 200	26 200	
54A052F00018 - Missions d'investigations	50 200	F	VISA		0	0	0	0	50 200	50 200	MN	50 200	50 200	MN	50 200	50 200	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	50 200	50 200		50 200	50 200		50 200	50 200	
TOTAL Activité 5264702A001	119 400				0	0	0	0	119 400	119 400		119 400	119 400		119 400	119 400	
Activité 5264702A002 : Diligences consécutives aux allégations de violation des droits de l'homme portées à la connaissance de la CNDHL																	
54A052F00019 - Traitement des requêtes	5 000	F	VISA		0	0	0	0	5 000	5 000	MN	5 000	5 000	MN	5 000	5 000	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	5 000	5 000		5 000	5 000		5 000	5 000	
54A052F00020 - Assistance judiciaire	23 000	F	VISA		0	0	0	0	23 000	23 000	MN	23 000	23 000	MN	23 000	23 000	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	23 000	23 000		23 000	23 000		23 000	23 000	
TOTAL Activité 5264702A002	28 000				0	0	0	0	28 000	28 000		28 000	28 000		28 000	28 000	
Activité 5264702A003 : Elaboration, production et publication des rapports																	
54A052F00021 - Relecture interne	1 500	F	VISA		0	0	0	0	1 500	1 500	MN	1 500	1 500	MN	1 500	1 500	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	1 500	1 500		1 500	1 500		1 500	1 500	
54A052F00022 - Révision de la version anglaise	500	F	VISA		0	0	0	0	500	500	MN	500	500	MN	500	500	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	500	500		500	500		500	500	
54A052F00023 - Production du rapport	7 500	F	VISA		0	0	0	0	7 500	7 500	MN	7 500	7 500	MN	7 500	7 500	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	7 500	7 500		7 500	7 500		7 500	7 500	
54A052F00024 - Validation par les acteurs externes	3 200	F	VISA		0	0	0	0	3 200	3 200	MN	3 200	3 200	MN	3 200	3 200	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	3 200	3 200		3 200	3 200		3 200	3 200	
54A052F00025 - Cérémonie de publication	1 750	F	VISA		0	0	0	0	1 750	1 750	MN	1 750	1 750	MN	1 750	1 750	MN
<i>Autres biens et services</i>					0	0	0	0	1 750	1 750		1 750	1 750		1 750	1 750	
TOTAL Activité 5264702A003	14 450				0	0	0	0	14 450	14 450		14 450	14 450		14 450	14 450	
TOTAL ACTION 02	161 850				0	0	0	0	161 850	161 850		161 850	161 850		161 850	161 850	
TOTAL PROGRAMME 647	560 027				0	0	0	0	542 027	542 027		542 027	542 027		542 027	542 027	
TOTAL CHAPITRE 52	2 018 377				0	0	0	0	2 017 858	2 017 858		2 017 858	2 017 858		2 010 957	2 010 957	